

PREFET DU LOIRET

**DIRECTION DEPARTEMENTALE DELEGUEE  
DE LA JEUNESSE, DES SPORTS ET DE LA  
COHESION SOCIALE**

POLE PROMOTION DES POLITIQUES DE JEUNESSE,  
DE SPORT ET DE VIE ASSOCIATIVE

**ARRETE**

**portant nomination du délégué départemental à la vie associative dans le Loiret**

Le Préfet du Loiret,  
Chevalier dans l'Ordre de la Légion d'Honneur,  
Chevalier dans l'Ordre National du Mérite

Vu la circulaire du Premier Ministre n° 4257/SG du 28 juillet 1995 instituant la création d'un délégué départemental à la vie associative,

Vu la circulaire du Premier Ministre n° 5811/SG du 29 septembre 2015, relative aux nouvelles relations entre les pouvoirs publics et les associations,

Vu le décret du 2 décembre 2009 relatif à la création des directions départementales interministérielles,

Vu le décret du 17 décembre 2015 nommant M. Nacer MEDDAH, préfet de la région Centre-Val de Loire, préfet du Loiret,

Vu le décret n°2015-1867 du 30 décembre 2015 relatif à l'organisation et aux compétences des services déconcentrés régionaux de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale,

Vu l'arrêté du 25 février 2014 portant nomination de M. Benoît GERMAIN en qualité de délégué départemental à la vie associative dans le Loiret,

Vu l'arrêté du Premier Ministre du 23 décembre 2014 portant renouvellement de M. Patrick DONNADIEU dans les fonctions de directeur départemental interministériel de la cohésion sociale,

Vu l'arrêté du 1<sup>er</sup> janvier 2016 portant nomination de Mme Sylvie HIRTZIG dans l'emploi de directeur régional et départemental de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale du Centre-Val de Loire et du Loiret,

Sur proposition de Monsieur le directeur départemental délégué de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale du Loiret,

**ARRETE**

**Article 1<sup>er</sup>** : Madame Adeline MORICONI, conseillère d'éducation populaire et de jeunesse, chargée de l'accompagnement et du développement de la vie associative à la direction départementale déléguée de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale, est nommée

déléguée départementale à la vie associative dans le département du Loiret, en remplacement de Monsieur Benoît Germain.

**Article 2 :** Sa mission consiste à :

- identifier les centres de ressources à la vie associative privés et publics membres ou non de fédérations, unions ou réseaux associatifs ;
- contribuer au développement de la vie associative, départementale et locale, autour de projets associatifs diversifiés, en facilitant l'engagement bénévole de tous et la prise de responsabilité (en particulier des femmes et des jeunes) ainsi que la professionnalisation et le développement des compétences associatives ;
- coordonner le réseau de la MAIA (mission d'accueil et d'information des associations) ;
- organiser l'échange d'information sur les modalités de soutien aux associations au niveau départemental ;
- faciliter, en qualité d'interlocutrice centrale des responsables associatifs au plan départemental, la concertation, la consultation, la simplification des procédures administratives, le développement des relations partenariales transparentes et évaluées entre l'État et le monde associatif et les collectivités territoriales partenaires ;
- promouvoir auprès des collectivités territoriales de son ressort territorial l'adoption de chartes locales.

**Article 3 :** La déléguée départementale à la vie associative rendra compte de son action dans le département du Loiret, sous couvert du Préfet, au ministère chargé de la vie associative.

**Article 4 :** L'arrêté susvisé du 25 février 2014 nommant Monsieur Benoît Germain en qualité de délégué départemental à la vie associative dans le Loiret est abrogé.

**Article 5 :** Le Secrétaire général de la Préfecture du Loiret et le Directeur départemental délégué de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale du Loiret sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture.

Fait à Orléans, le 9 mars 2016  
Le Préfet du Loiret,  
Signé : Nacer MEDDAH